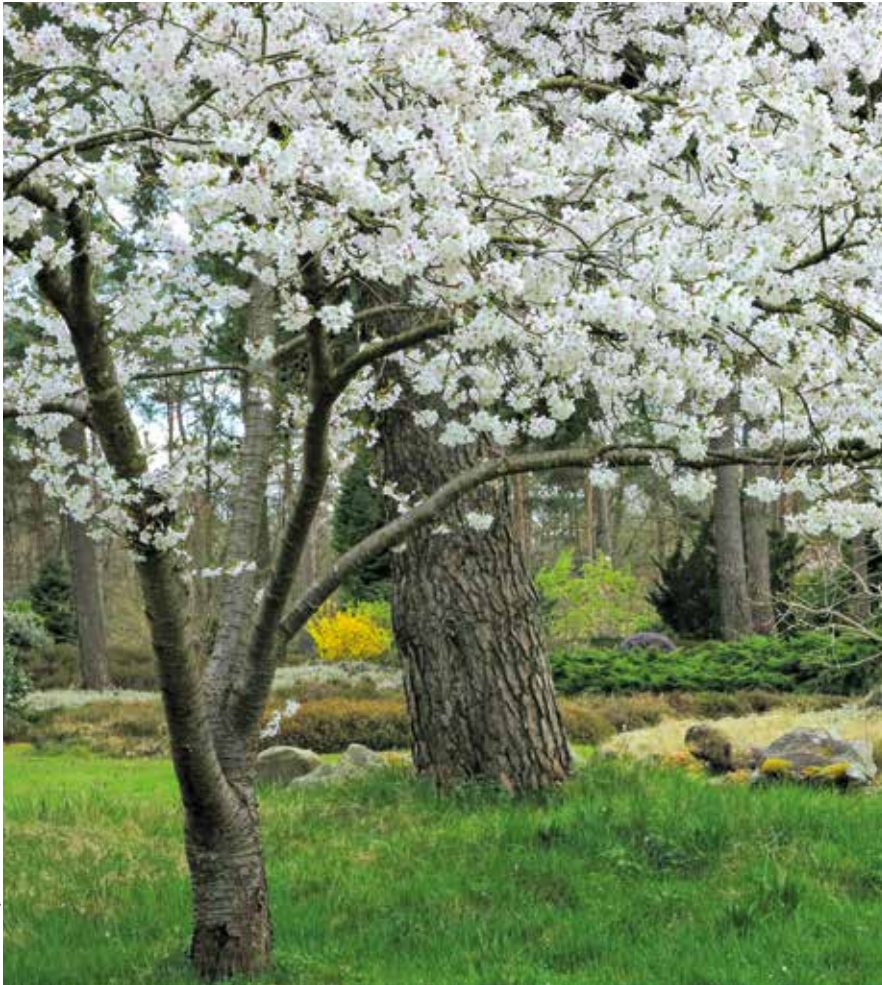


N°19 - PRINTEMPS 2015

ARBORETUMS DE FRANCE

BULLETIN TRIMESTRIEL DES DONATEURS D'ARBORETUMS DE FRANCE



Prunus x yedoensis



Changements globaux, attention danger !

Selon le GIEC*, les émissions mondiales de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, ont cru de +2,2 % par an entre 2000 et 2010. Or, pour maintenir l'augmentation des températures à +2° au XXI^e siècle, et éviter une catastrophe climatique, il faudrait réduire ces émissions de 40 à 70 % d'ici 2050.

Quel défi !

L'enjeu est d'autant plus crucial que le réchauffement climatique et ses conséquences avérées (sécheresses, canicules, montée des eaux, déplacements d'espèces floristiques et faunistiques) n'est pas le seul danger que court la planète. Nous sommes en effet entrés dans une période de changements globaux, conséquences de la pression foncière sur les écosystèmes, des méthodes modernes d'agriculture qui polluent et épuisent les sols, de l'exploitation non raisonnée des ressources naturelles. Les effets de ces changements globaux sont déjà visibles : dégradation des ressources en eau, pollution des sols, érosion des littoraux, inondations, raréfaction ou disparition d'espèces en grand nombre (la "6^e disparition des espèces", imputable à l'Homme). Selon une étude de janvier 2015**, l'Europe aurait ainsi perdu en trente ans 420 millions d'oiseaux (-90 % d'effectifs pour la perdrix grise).

La prédominance de la responsabilité humaine dans la transformation du système terrestre est telle que l'on parle aujourd'hui "d'anthropocène" pour désigner la nouvelle "ère géologique" née avec la révolution industrielle.

Ces phénomènes doivent nous interpeller. La survie même de l'espèce humaine est indissociable, en effet, de la bonne santé de son environnement et des règnes animaux et végétaux.

A sa modeste échelle, Arboretums de France entend agir. Avec votre soutien, nous travaillons à préserver, sauver, transmettre le patrimoine botanique menacé.

Car nous savons qu'il est vital.

Bernard de La Rochefoucauld
fondateur d'Arboretums de France

* Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat
** in "Ecology Letters"

Arboretum des Grandes Bruyères, le soleil se lève sur l'Asie

Pour offrir un environnement adapté aux sapins, pins, ifs et autres épicéas rares venus récemment enrichir sa collection classée de conifères, mais également mettre en valeur les chênes, cornouillers et magnolias originaires d'Extrême-Orient, l'Arboretum des Grandes Bruyères a engagé le remaniement complet d'un hectare de son espace "Asie".

Un arboretum est un organisme vivant ! Des arbres y meurent tandis que d'autres croissent. Des plantes indésirables s'y développent parfois. L'hiver verra la neige casser les hautes branches d'un chêne centenaire tandis que l'été affaiblira les pins les plus solides sous l'effet conjugué de la canicule et de la sécheresse.

suite page 2



Comme tout organisme vivant, et parce que la nature y est en constante évolution, un arboretum a non seulement besoin d'être entretenu mais régulièrement remanié. Ici, tel magnolia qui a grandi n'a plus l'espace suffisant pour se développer. Là, les broussailles menacent d'envahir une plantation de jeunes cornouillers. Ailleurs, il faut faire de la place pour les spécimens élevés en pépinières qui viendront enrichir la collection de conifères. Plus loin, il faut redessiner un massif de rosiers et de bruyères. Ailleurs encore, il faudra dessoucher puis replanter à la place d'un vieux pin malade.

Un objectif de mise en valeur

Comme il le fait régulièrement, dans le cadre notamment de l'extension de ses collections botaniques (dont quatre collections nationales classées : de chênes, de cornouillers, de magnolias et de conifères), l'Arboretum des Grandes Bruyères, vient de lancer un remaniement sans précédent d'une partie de l'"Asie", soit environ un hectare de cet espace dédié à la flore arboricole du continent asiatique.

Depuis novembre et la fermeture au public de l'arboretum, de premiers travaux de défrichage, la création d'allées et d'un nouveau bassin, le remodelage des massifs existants ont été engagés, avec pour objectif de mettre en valeur les conifères asiatiques qui ont récemment intégré l'arboretum, mais aussi les magnolias, cornouillers et chênes asiatiques déjà présents.



15 000 € pour un réaménagement

- Main d'œuvre sur 3 mois : 9 000 €
- Création du nouveau bassin : 3 000 €
- Plantations : 3 000 €

De nombreuses déplantations, transplantations et plantations ont déjà été effectuées. Ce sont ainsi, par exemple, trois cents nouveaux arbres qui ont enrichi les collections, dont près de 130 conifères rares parrainés par les donateurs d'Arboretums de France suite à notre campagne

de l'automne 2014.

Le coût des travaux requis pour cette opération, rendue indispensable par l'évolution de l'arboretum et de ses collections, est aujourd'hui évalué à 15 000 €. Vous pouvez nous y aider !



Parrainer un conifère, c'est toujours possible !

Près de 130 donateurs ont déjà parrainé un conifère. 130 nouveaux épicéas, sapins, pins, ifs rares vont ainsi pouvoir rejoindre la collection nationale classée.

Le coût d'implantation de chaque nouvel arbre est de l'ordre de 150 €. Grâce à un tel don, vous permettez à l'Arboretum des Grandes Bruyères d'acquiescer, de planter et d'élever un de ces conifères originaires d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.

Chaque nouvel arbre planté est précisément identifié. Vous recevez un certificat de parrainage et, ainsi que le font de nombreux parrains, vous pouvez venir visiter "votre" conifère au sein de l'Arboretum.



UNE COLLECTION NATIONALE VIVANTE

Les premiers magnolias sont en fleur !

Le ballet des floraisons s'ouvre en ce mois de mars au cœur de la collection nationale de magnolias des Grandes Bruyères. En "Asie", les *magnolias zenii*, les plus précoces, commencent à offrir au regard leurs petites fleurs blanches et très odorantes. Puis viendra le tour des *magnolias kobus*, *stellata*, *amoena* pour une "fête des fleurs" qui durera jusqu'au mois d'août.

C'est une collection exceptionnelle, classée "collection nationale" par le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS). Patiemment élaborée sur plus de quarante ans, la collection de magnolias de l'Arboretum des Grandes Bruyères compte plus de quatre-cents spécimens appartenant à vingt-six espèces et cent cinquante-huit variétés et cultivars.

Remarquable par le nombre des magnolias présentés, cette collection de notoriété internationale l'est aussi par la rareté de beaucoup d'entre eux, disparus ou menacés dans la nature.

Avec l'arrivée du printemps, la collection de magnolias vient de s'éveiller. Six mois durant, et successivement, les magnolias issus de Chine, du Japon, d'Amérique, arbustes fragiles ou grands arbres majestueux, vont décliner l'infinité de leurs formes, de leurs fleurs, de leurs couleurs et de leurs parfums.

Arboretums de France, nos missions

Observer, sauvegarder et valoriser le patrimoine végétal et botanique, sensibiliser un large public, telles sont les missions d'Arboretums de France.

Pour cela, notre Fonds de Dotation a vocation à :

- Recevoir, acquérir et gérer tous arboretums, parcs et jardins botaniques
- Soutenir par tous moyens leurs actions
- Initier et/ou soutenir la création de nouveaux arboretums, parcs et jardins botaniques en France Métropolitaine et dans tout département ou territoire d'Outre-Mer
- Développer et soutenir toutes formes d'initiatives relatives à la connaissance et à la protection des arboretums, parcs et jardins botaniques, et à la préservation de la nature
- Mener toutes actions de gestion et de protection d'arboretums, parcs et jardins botaniques.



UN BEAU LIVRE A OFFRIR OU A S'OFFRIR ! "Une collection française de magnolias"

Pour témoigner de la richesse et de l'intérêt botanique majeur de la collection nationale de magnolias de l'Arboretum des Grandes Bruyères, Arboretums de France et les éditions Verlhac ont édité en 2013 "Une collection française de magnolias". Réalisé avec le concours des donateurs d'Arboretums de France, ce beau-livre est riche de très nombreuses photographies, de textes sur le magnolia (son origine, son introduction en France, ses différentes espèces et variétés), les spécimens de la collection (origine, description), avec un calendrier des floraisons et les conseils du jardinier.

Vous pouvez acquérir ce beau livre au prix de 25 € (pour les frais d'expédition, nous consulter).

MÉCÉNAT

Merci à la Fondation Engelhard !

Arboretums de France jouit d'une reconnaissance nationale, mais également internationale, grâce notamment aux collections botaniques de l'Arboretum des Grandes Bruyères. En 2014, notre Fonds de Dotation a ainsi bénéficié d'un don de la Fondation américaine Engelhard pour sa collection de magnolias.

Créée en 1949 par l'homme d'affaires et industriel américain Charles Engelhard, la "Engelhard Foundation", dont le siège est à New York, apporte son soutien financier à des organismes philanthropiques – presque exclusivement américains – œuvrant pour la protection de la nature et de la biodiversité, mais également dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la culture.

En 2014, la "Engelhard Foundation" a fait un don de 25 000 \$ à notre Fonds de Dotation en faveur de la collection nationale de magnolias des Grandes Bruyères. Ce don exceptionnel est une reconnaissance de l'importance capitale du travail de conservation botanique réalisé et soutenu par Arboretums de France et un véritable encouragement !

DONS, LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Votre générosité nous donne les moyens d'agir !

Vos dons, ponctuels ou réguliers, constituent les formes les plus habituelles de votre soutien à nos actions en faveur des arboretums et de la biodiversité. Mais il existe d'autres manières de nous aider, notamment par des donations, legs et assurances-vie. Découvrez les règles qui encadrent ces dispositifs, ressources majeures pour Arboretums de France.

Le legs

Vous choisissez, par testament, de donner tout ou partie de vos biens.

Il en existe plusieurs formes : le legs universel (vous léguiez la totalité de votre patrimoine) ; le legs universel conjoint (vous léguiez vos biens à plusieurs légataires) ; le legs à titre universel (attribution d'une partie ou d'une quote-part de votre patrimoine) ; le legs à titre particulier (vous léguiez un bien donné)

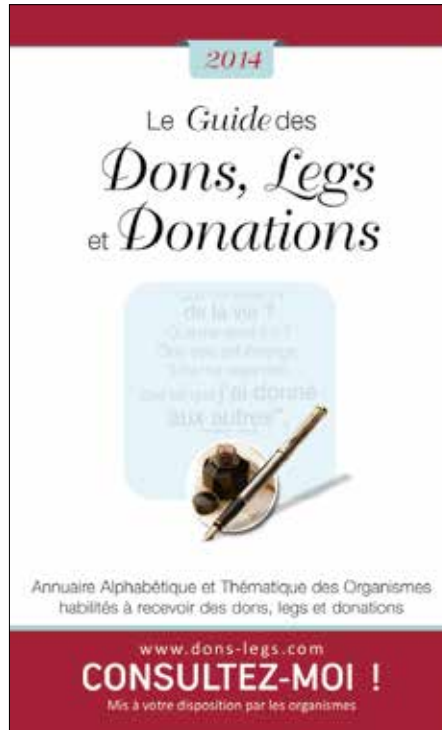
Vous pouvez tout léguer, à l'exception de la réserve héréditaire si vous avez des héritiers. Un legs au Fonds de Dotation Arboretums de France est exempt de tous droits de succession et de mutation à condition d'être fait à : Arboretums de France – Les Grandes Bruyères – 45450 Ingrannes.

La donation

Vous transférez de votre vivant la propriété d'un bien (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement) à une personne physique ou morale, sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits de vos héritiers. Vous devez obligatoirement passer par votre notaire. Les donations faites à Arboretums de France sont exonérées en totalité de droits de mutation. Pour plus de clarté, nous vous conseillons de nous adresser une simple copie de votre lettre.

L'assurance-vie

L'assurance-vie est un contrat de capitalisation par lequel l'assureur s'engage à verser au profit du souscripteur ou d'un tiers une prestation, notamment en cas de décès. Pour souscrire un tel contrat au profit de notre Fonds de Dotation, il suffit de désigner Arboretums de France comme bénéficiaire de tout ou partie du capital.



Il est important de bien préciser la dénomination entière : Fonds de Dotation Arboretums de France, ainsi que son adresse : Les Grandes Bruyères – 45450 Ingrannes. Les conditions d'accès faciles et sans coût pour Arboretums de France constituent un avantage non négligeable de l'assurance-vie.

Afin d'être assuré que votre volonté sera respectée, prévenez-nous de votre décision, en nous adressant par courrier les coordonnées de la compagnie d'assurances et vos nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance.

Bon à savoir : un "Guide des dons et legs", est mis à disposition gratuitement dans les cabinets notariaux.

Dons ponctuels

Et si vous optiez pour le don "en ligne" ?

Grâce à une procédure sécurisée adossée au système de paiement "Paypal", vous pouvez faire directement vos dons via internet. Plus simple et moins coûteux que l'envoi d'un chèque (car il limite les frais, le don en ligne n'a que des avantages).

Un simple "clic" suffit pour nous retrouver sur la toile : www.arboretumsdefrance.org

Dons réguliers

Les moyens de l'urgence

Si vous souhaitez nous apporter un soutien régulier, vous pouvez formaliser vos dons par un prélèvement automatique. Cette formule n'a que des avantages.

Vous n'avez qu'une seule démarche à effectuer auprès de nous, vous économisez temps, courriers et frais postaux, vous étalez votre contribution dans la durée.

Ces versements réguliers sécurisent nos projets, et les fonds récoltés constituent une réserve disponible en cas d'urgence.

Cette formule réduit également les frais de traitement et d'administration, et les coûts des documents d'appel à la générosité.

Bien entendu, nous nous chargeons d'interrompre immédiatement un prélèvement dès que vous nous en faites la demande.

Particuliers : des dons déductibles à hauteur de 66 %

La déduction fiscale liée à vos dons a été fixée par le législateur à 66% : si vous donnez 100 € à Arboretums de France, cela ne vous coûtera réellement que 34 € après déduction de vos impôts.

Entreprises : 60% au titre du mécénat

Les dons des entreprises au titre du mécénat peuvent être déduits à hauteur de 60%, dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires.

Pour plus d'informations, consultez-nous !

Arboretums de France vit essentiellement de la générosité du public, des dons que vous nous faites et des legs que nous recevons. Chaque geste, même minime, compte et comme dit le proverbe "les petits ruisseaux font les grandes rivières". Merci.



N° 19 - PRINTEMPS 2015

Bulletin trimestriel des donateurs d'Arboretums de France

Arboretums de France - Arboretum des Grandes-Bruyères 45450 Ingrannes

02 38 57 28 24 - arboretums-de-france@orange.fr - www.arboretumsdefrance.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Danielle Valentin - RÉDACTION : Jean-Louis Derenne

MAQUETTE : Atelier graphique JL Fouchez - PHOTOS : Arboretum des Grandes Bruyères, Jean-François Grossin

IMPRESSION : Copie 45 - Dépôt légal à parution - Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales